



**13<sup>ème</sup> législature**

<b>Question N° :</b> 132202	<b>de M. Le Déaut Jean-Yves ( Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Meurthe-et-Moselle )</b>	<b>Question écrite</b>
--------------------------------	--	----------------------------

**Question retirée le : 19/06/2012 ( Fin de mandat )**

<b>Ministère interrogé &gt;</b> Éducation nationale, jeunesse et vie associative	<b>Ministère attributaire &gt;</b> Éducation nationale
---	--

<b>Rubrique &gt;</b> enseignement : personnel	<b>Tête d'analyse &gt;</b> enseignants	<b>Analyse &gt;</b> remplacement
--	--	----------------------------------

Question publiée au JO le : **24/04/2012** page : **3137**  
Date de changement d'attribution : **17/05/2012**

**Texte de la question**

M. Jean-Yves Le Déaut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le remplacement des professeurs absents. Vous aviez annoncé au premier trimestre de l'année 2010, plusieurs mesures permettant de remplacer efficacement et diligemment les professeurs absents de la maternelle au lycée. Dans ma circonscription, plusieurs cas de professeurs absents non remplacés persistent sur de trop longs mois. Ce sont ainsi de nombreux élèves, de plusieurs niveaux, qui sont pénalisés, privés de plusieurs semaines d'enseignement pour une même matière. Il lui demande donc ce qu'il compte mettre en oeuvre pour un système de remplacement de professeurs absents efficient.